



HAL
open science

Réseau familial et fécondité à Ouagadougou : quelles implications pour la collecte de données publiques ?

Moussa Bougma, Clémentine Rossier

► To cite this version:

Moussa Bougma, Clémentine Rossier. Réseau familial et fécondité à Ouagadougou : quelles implications pour la collecte de données publiques ?. Géraldine Duthé; Aurélien Dasré; Binta Ndeye Diemé; Bruno Masquelier; Marc Pilon; Clémentine Rossier; Abdramane Bassiahi Soura; Madeleine Wayack Pambè; Richard Marcoux. Promouvoir et confronter les sources statistiques existantes pour répondre aux enjeux démographiques en Afrique subsaharienne, Sociétés africaines en mutation, Presses de l'Université du Québec, pp.191-209, 2024, Sociétés africaines en mutation, 978-2-7605-6055-0. hal-04715180

HAL Id: hal-04715180

<https://hal.science/hal-04715180v1>

Submitted on 30 Sep 2024

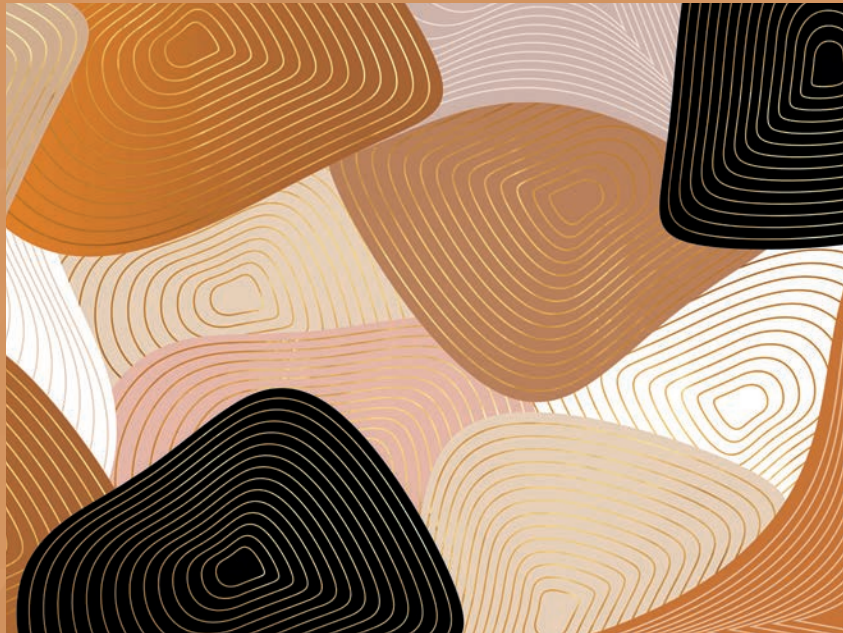
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

PROMOUVOIR ET CONFRONTER LES SOURCES STATISTIQUES EXISTANTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



PROMOUVOIR ET CONFRONTER LES SOURCES STATISTIQUES EXISTANTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**GÉRALDINE DUTHÉ, AURÉLIEN DASRÉ, BINTA NDEYE DIEME,
RICHARD MARCOUX, BRUNO MASQUELIER, MARC PILON,
CLÉMENTINE ROSSIER, ABDRAMANE BASSIAHI SOURA et
MADELEINE WAYACK PAMBÈ**



Presses de l'Université du Québec

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Promouvoir et confronter les sources statistiques existantes pour répondre aux enjeux démographiques en Afrique subsaharienne / Géraldine Duthé [et huit autres].

Noms: Duthé, Géraldine, auteur.

Collections: Collection Sociétés africaines en mutation.

Description: Mention de collection: Les sociétés africaines en mutation | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana 20240007530 | ISBN 9782760560550 (PDF)

Vedettes-matière: RVM: Afrique subsaharienne—Population. | RVM: Afrique subsaharienne—Conditions sociales. | RVM: Analyse démographique.

Classification: LCC HB3661.D88 2024 | CDD 304.6096—dc23

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada

SODEC
Québec

Révision

Anne Fonteneau (Plurielles et Singulières)

Correction d'épreuves

Laurent Richard (ODSEF, Université Laval)

Conception graphique

Richard Hodgson et Michèle Blondeau

Image de couverture

iStock

Mise en page

Martine Cormier (Département de sociologie, Université Laval)

Dépôt légal : 2^e trimestre 2024

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

© 2024 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada
N6055-1 [01]





CHAPITRE 8

RÉSEAU FAMILIAL ET FÉCONDITÉ À OUAGADOUGOU : QUELLES IMPLICATIONS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES PUBLIQUES ?

Moussa Bougma¹ et Clémentine Rossier²

RÉSUMÉ

En utilisant des données rétrospectives originales et des méthodes de régression logistique, cette étude explore le rôle des réseaux familiaux dans les décisions de fécondité à Ouagadougou. Deux questions de recherche sont examinées, à savoir quels membres de la famille de la femme ou de celle de son conjoint sont sollicités pour aider les enfants dans leur scolarité, et comment cette entraide familiale influence les décisions de fécondité des bénéficiaires. Les résultats montrent que les membres qui participent aux frais de scolarité ont des caractéristiques bien différentes de celles des membres qui aident les familles en hébergeant leurs enfants ou qui combinent les deux types d'aide. En outre, cette entraide familiale, tout comme l'entraide potentielle, est associée à un fort désir d'enfants supplémentaires chez les bénéficiaires, ce qui suggère que la prise en compte des données sur la structure de la famille élargie et sur les échanges et valeurs qu'elle véhicule est essentielle dans les études sur la fécondité.

- 1 Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso. Correspondance : bougmous@yahoo.fr
- 2 Institut de démographie et socioéconomie, Université de Genève, Suisse; Institut national d'études démographiques (INED), France

INTRODUCTION

Les sociétés africaines traditionnelles sont caractérisées par une solidarité entre membres des groupes familiaux élargis, et par l'importance du pouvoir des anciens et la valorisation des descendance nombreuses au sein de ces groupes (Locoh et Mouvagher-Sow, 2005). Ainsi, les membres de ces groupes familiaux, formés non pas de petites familles juxtaposées, mais d'un réseau familial reliant consanguins, alliés et descendants sur au moins trois générations, entretiennent des échanges matériels et émotionnels entre eux au-delà de la sphère de la reproduction biologique (Locoh, 1995). Cette solidarité légendaire entre les membres d'un même groupe social a même donné naissance à une doctrine, à savoir le *socialisme africain* (Dozon, 1986). Dans ce socialisme, la famille est assimilée à tout un village, à une ethnie ou à une communauté où tous les membres sont soumis au respect d'un certain nombre de principes, de valeurs, de normes, d'us et coutumes, y compris en ce qui concerne les comportements procréateurs. C'est dans le contexte du réseau familial que se produisent tous les phénomènes démographiques, tels que les migrations, la mortalité, la nuptialité et, bien sûr, la fécondité. Dans ces sociétés, l'union et la procréation sont une affaire collective qui transcende souvent le couple et engage les membres du lignage (Mimché, 2010).

Ce grand cercle de relations apporte aux enfants autant des bénéfices, en termes de soutien et de protection supplémentaires en cas de décès de l'un ou des deux parents, que des coûts, en termes de responsabilité future envers leurs bienfaiteurs (Lloyd et Blanc, 1996). Dans le domaine de l'éducation par exemple, les études ont montré que les transferts familiaux et la famille élargie constituent des sources de soutien pour éduquer les enfants. Par exemple, si les parents souhaitent scolariser leurs enfants alors qu'ils n'en ont pas les moyens, ils peuvent souvent solliciter des fonds auprès de membres plus nantis de leur réseau familial ou confier certains de leurs enfants à d'autres unités résidentielles des membres de la famille élargie (Baland et al., 2013; Bougma et al., 2014). Ils peuvent aussi scolariser certains de leurs enfants, notamment les aînés, et inciter plus tard ces derniers à financer la scolarisation de leurs jeunes frères et sœurs (Gomes, 1984; Caldwell, 1976, 2005). Ainsi, il existe des preuves tangibles que les solidarités familiales permettent de réduire la pression du nombre d'enfants sur les ressources des parents biologiques, ce qui, par conséquent, pourrait modifier leur décision entre « quantité » et « qualité » de leurs enfants, pour reprendre les termes de l'approche économique du *quantity-quality tradeoff* (Becker et Lewis, 1973).

Sans nier l'effet bénéfique de cette aide sur la scolarisation des enfants, il n'est pas exclu que cette même aide contribue aussi à entretenir une fécondité élevée chez les bénéficiaires. En effet, les parents qui savent à l'avance qu'ils pourront compter sur leur réseau familial ou sur celui de leur conjoint pour élever leurs enfants (nourriture, logement, scolarisation, santé...) sont susceptibles de moins contrôler leur fécondité que ceux qui savent qu'ils ne peuvent pas compter sur leur famille élargie en cas de besoin. En outre, l'aide effectivement reçue du réseau familial pour lever certaines contraintes financières dans la prise en charge des enfants peut encourager les bénéficiaires à poursuivre leur fécondité au-delà d'un certain seuil, puisqu'ils sont assurés, d'une certaine façon, que les coûts de prise en charge de leurs enfants sont partageables au sein de leur réseau familial.

En dépit de la vraisemblance d'une telle hypothèse, le rôle de l'entraide familiale dans les comportements de fécondité des membres du réseau familial reste insuffisamment exploré sur le plan empirique. Les raisons d'une telle absence d'études empiriques résident dans le manque de données adéquates pour aborder la question. En effet, dans les enquêtes nationales telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS), qui permettent d'étudier la fécondité, les informations sur les réseaux familiaux et les transferts entre les différents membres du réseau ne sont pas collectées. La famille est réduite à l'échelon du ménage, et seules les informations sur les liens de parenté des membres résidant avec le chef de ménage sont collectées. Les individus qui ont des liens familiaux avec le chef de ménage (parents, frères et sœurs, enfants...) et qui ne résident pas dans le même ménage sont ignorés, alors qu'ils peuvent avoir des échanges aussi importants avec les membres mêmes du ménage sur plusieurs aspects de la vie, y compris les décisions de fécondité.

En utilisant les données de l'enquête rétrospective DemTrend de 2012 menée dans l'Observatoire de population de Ouagadougou (OPO), cette étude explore le rôle des réseaux familiaux dans les comportements de fécondité des femmes à Ouagadougou, au Burkina Faso, à travers l'examen de deux questions de recherche : 1) Qui sont les membres de la famille élargie sollicités pour aider les enfants dans leur scolarité ? 2) Cette entraide familiale pour la scolarisation des enfants a-t-elle un effet sur les intentions de fécondité des mères ? L'entraide familiale a été appréhendée dans l'enquête DemTrend sous l'angle de la scolarisation par la collecte des données sur la participation des membres du réseau familial de la femme et de celui de son conjoint dans le paiement des frais scolaires et le confiage des enfants. Bien que toutes les dimensions du coût de l'enfant ne soient pas collectées, ces informations sont assez originales au regard de ce qui est généralement disponible dans les sources de données classiques et, par conséquent, elles permettent de tester empiriquement le lien entre l'aide familiale et les décisions de fécondité.

LIEN ENTRE RÉSEAU FAMILIALE ET FÉCONDITÉ : QUE SAIT-ON ?

La relation entre le réseau familial et la fécondité est abordée dans la littérature, principalement par l'approche culturaliste. Selon cette approche, les comportements des femmes en matière de fécondité seraient le reflet des normes sociales de la communauté dans lesquelles elles vivent, ce qui inclut l'influence du réseau familial sur la fécondité. Par exemple, pour Antoine et al. (1995), le confiage des enfants à certains membres de la famille élargie est une forme de solidarité qui contribue au maintien d'une fécondité élevée dans certaines sociétés africaines. En Tunisie, la famille élargie continue d'être très présente dans les prises de décision en matière de fécondité à travers les liens intergénérationnels, malgré la transformation de l'institution familiale vers le modèle moderne (Frini, 2014). Le choix des couples entre la quantité et la qualité de leurs enfants (théorie du *quantity-quality tradeoff*) n'est ainsi possible qu'en l'absence d'un réseau social qui valorise la descendance nombreuse. Cette situation n'est pas encore une réalité généralisée en Afrique subsaharienne, même si on s'interroge de plus en plus sur la résistance des solidarités familiales aux changements socio-économiques en cours (urbanisation, monétarisation des rapports de production, évolution des relations intergénérationnelles et de genre, etc.) (Bougma et al., 2014). En effet, dans cette région du monde où les systèmes

d'assurance et de crédit demeurent moins développés, voire absents, les familles élargies continuent de jouer un rôle majeur en tant que systèmes traditionnels d'entraide (Baland et al., 2016). Ces formes de solidarité s'expriment à travers les transferts de biens, de services et de personnes entre membres d'une même famille ou d'un même lignage, permettant aux différentes familles de s'adapter à leur environnement, quel que soit le contexte (Vimard et Vignikin, 2005).

Ce système de sécurité familiale contribue dans une certaine mesure à perpétuer les normes de familles nombreuses des aînés, mais abaisse aussi directement le coût des enfants. En effet, le réseau familial est une institution dans laquelle certains membres (notamment les parents) envoient leurs enfants biologiques vivre dans une autre famille ou chez un autre membre du lignage afin non seulement d'ajuster la taille et la composition de la famille, mais également de transférer une partie des charges des enfants sur les familles d'accueil (Akresh, 2005). Par ce mode d'ajustement, les systèmes d'échanges des réseaux familiaux assignent au lignage ou aux familles une fonction de répartition des coûts et d'amortissement des risques (maladies, perte d'emploi, etc.) et par conséquent influent sur l'évolution de l'organisation familiale et les choix reproductifs des couples à l'intérieur d'un même lignage (Adjamagbo, 1997 ; Lesthaeghe, 1989). De manière similaire, pour Antoine et al. (1995), les réseaux de parenté contribuent à maintenir la fécondité élevée, en ce sens que les dons offerts par les membres du réseau à la suite d'un accouchement sont une forme d'encouragement à la procréation chez les couples. Ce système de soutien consécutif à une nouvelle naissance incite les autres couples à bénéficier de ces mêmes aides en mettant au monde autant d'enfants.

DONNÉES ET MÉTHODES

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête rétrospective DemTrend réalisée en 2012 par l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) sur la plateforme de l'OPO (<http://www.issp.bf/OPO/>). L'objectif de cette enquête était d'évaluer les conséquences des stratégies de fécondité et de la composition du ménage sur la scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso. L'enquête a concerné toutes les femmes âgées de 35 à 59 ans ayant eu au moins un enfant survivant à 3 ans et résidant dans les cinq quartiers périphériques couverts par l'OPO, soit un total de 2 952 femmes ainsi que leur conjoint. Dans cette étude, nous limitons la taille de l'échantillon aux 2 486 femmes âgées de 35 à 49 ans. DemTrend a capitalisé les données déjà produites dans l'OPO, et collecté des informations complémentaires sur les comportements de fécondité et de formation de la famille, la scolarisation des enfants, les réseaux familiaux et leur implication dans la scolarisation des enfants. Le réseau familial a été saisi par une question aux femmes interrogées et à leur conjoint : nommer leurs parents proches (père, mère, frères, sœurs) encore en vie ainsi que certaines de leurs caractéristiques individuelles.

Le désir d'avoir d'autres enfants est la variable dépendante de l'étude. Elle est liée à la question suivante : « Actuellement, envisagez-vous avoir d'autres enfants ? ». Cette variable prend la valeur 1 si la femme déclare vouloir d'autres enfants, et 0 si elle n'en souhaite pas. Elle permet de contourner le problème d'antériorité entre le nombre réel d'enfants et l'aide du réseau familial qui est mesurée au moment de l'enquête.

Les principales variables indépendantes sont l'aide potentielle et l'aide effective du réseau familial pour la scolarisation des enfants. Elles ont été appréhendées à travers deux questions rétrospectives adressées à la femme et à son conjoint : « *X [Chacun des parents proches qui sont toujours en vie] a-t-il/elle déjà aidé pour la scolarisation d'un de vos enfants ?* » et « *En cas de besoin, pensez-vous qu'il/elle pourrait vous aider à la scolarisation de vos enfants ?* ». Pour chacune de ces questions, quatre catégories de réponses sont possibles : « 1. Oui, en contribuant aux frais scolaires ; 2. Oui, en l'hébergeant ; 3. Oui, en contribuant aux frais scolaires et à l'hébergement ; 4. Non ».

Les autres variables explicatives sont les caractéristiques de la femme : le nombre d'enfants survivants, le lieu de résidence (quartier non loti, quartier loti), le niveau de vie³, l'âge, le niveau d'instruction (aucun, primaire, secondaire ou plus), le groupe ethnique (Mossi, non Mossi), la religion (musulmane, chrétienne), la durée de la résidence à Ouagadougou (0-9 ans, 10-19 ans, 20 ans et plus) et l'état matrimonial (mariée, non mariée).

En plus de ces variables, les caractéristiques des membres du réseau familial sont utilisées pour décrire le profil de ceux qui sont sollicités dans la scolarisation des enfants. Il s'agit du sexe (masculin, féminin) ; de la relation avec le sujet interrogé (Ego) (père de la femme, père du conjoint, mère de la femme, mère du conjoint, frère de la femme, frère du conjoint, sœur de la femme, sœur du conjoint, fils de la femme, fils du conjoint, fille de la femme, fille du conjoint) ; de la fréquence des contacts (moins d'une fois par mois, au moins une fois par mois) ; de la distance avec la femme (0-5 km, 6-20 km, 21-100 km, plus de 100 km) ; du lieu de résidence (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, autre ville, village, étranger) ; du statut matrimonial (célibataire, marié monogame, marié polygame, union libre, divorcé/séparé, veuf) ; du statut parental du chef de ménage (chef de ménage sans enfant de moins de 18 ans, chef de ménage avec 1 ou 2 enfants de moins de 18 ans, chef de ménage avec 3 à 5 enfants de moins de 18 ans, chef de ménage avec plus de 5 enfants de moins de 18 ans, pas de chef de ménage) ; du niveau d'instruction (jamais scolarisé, primaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2^e cycle, supérieur), et du statut d'occupation (indépendant, salarié du public, salarié du privé, employeur/patron, aide familial/apprenti, inactif/au foyer, chômeur).

Comme, au moment de l'enquête, la variable dépendante est dichotomique, à savoir la femme envisage ou non d'avoir d'autres enfants, nous avons recouru à la régression logistique simple pour estimer les effets de l'entraide familiale sur l'envisagement d'enfants.

3 C'est un indicateur composite construit à partir des caractéristiques de l'habitation, des biens d'équipement durables, des sources d'approvisionnement en eau et des systèmes de gestion des ordures et des eaux usées du ménage. Il a été construit selon la méthode d'analyse en composantes principales et en distinguant ensuite cinq catégories de ménages, à savoir les ménages avec un statut socio-économique très faible (les 20 % les plus pauvres ou premier quintile), faible (deuxième quintile), moyen (troisième quintile), élevé (quatrième quintile) et très élevé (les 20 % les plus nantis ou cinquième quintile).

RÉSULTATS

Quels sont les niveaux d'aide pour la scolarisation de leurs enfants ?

Le nombre moyen d'enfants nés vivants est de 5,0 dans la population à l'étude, c'est-à-dire les femmes âgées de 35 à 49 ans en 2012. Parmi elles, un peu moins d'un quart (24 %) ont été aidées pour la scolarisation de leurs enfants par des membres de leur famille ou de celle de leurs conjoints⁴ (tableau I). La principale forme d'aide reçue est la participation aux frais scolaires puisqu'elle concerne 19,5 % des femmes. Une part non négligeable des femmes, 13,2 %, ont confié leurs enfants pendant leur scolarisation, avec ou sans participation aux frais de scolarité.

TABLEAU I

Proportion des femmes aidées par la famille élargie selon le nombre d'enfants survivants

Nombre d'enfants survivants	Aide effective (%)				Aide potentielle (%)			
	FS	Heb	FS - Heb	Total	FS	Heb	FS - Heb	Total
1-3	10,2	3,1	7,2	20,5	12,7	9,6	31,2	53,4
4-5	10,5	4,4	9,3	24,2	7,6	11,6	32,2	51,4
6-7	11,3	7,0	9,2	27,5	9,0	13,0	28,2	50,1
8+	15,8	5,4	11,3	32,5	14,5	11,4	29,5	55,4
Total	10,8	4,5	8,7	24,0	9,9	11,2	30,9	52,0

Source : Calculs des auteure et auteur à partir de OPO-Demtrend, 2012.

Notes : Les réponses sur l'aide potentielle ont été collectées quelle que soit l'aide effective, et inversement.

Les différences sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

FS=Frais scolaires, H=Hébergement, FS+H=Frais scolaires et Hébergement

Comme on pouvait s'y attendre, les familles de grande taille ont eu plus recours à l'aide de la parentèle élargie que les familles de petite taille. En effet, 32,5 % des femmes ayant une parité élevée, 8 enfants ou plus, sont aidées par leurs parents proches pour la scolarisation de leurs enfants, contre 20,5 % des femmes ayant une parité moins élevée (1 à 3 enfants). Cette relation positive entre l'entraide familiale pour la scolarisation et le nombre d'enfants survivants de la femme s'observe quel que soit le type d'aide reçue (frais scolaires, hébergement avec ou sans participation aux frais scolaires). Contrairement à l'aide potentielle, qui concerne l'ensemble des femmes quel que soit le nombre de leurs enfants et donc leur degré de contrainte financière, on peut supposer que l'aide effective concerne les femmes ou les couples qui font face à une contrainte financière plus forte les obligeant à mobiliser leur réseau familial. Ainsi, la pression du nombre d'enfants sur les ressources familiales semble être un facteur déterminant du recours des femmes à l'aide de la famille étendue pour lever les contraintes financières qui pèsent sur la scolarisation des enfants.

4 En faisant l'hypothèse que les enfants du conjoint qui ont été aidés sont également les enfants de la femme.

L'analyse de l'aide potentielle, qui permet d'appréhender le recours qu'ont les familles, qu'elles soient ou non contraintes financièrement, apporte un nouvel éclairage sur les déterminants de l'aide à la scolarisation des enfants. Les résultats révèlent que la majorité des couples pensent pouvoir se reposer sur des membres de leur famille proche pour la scolarité de leurs enfants. En effet, 52 % des femmes déclarent pouvoir compter sur un soutien familial pour assurer la scolarité de leurs enfants, et ce nombre varie peu en fonction du nombre d'enfants (tableau I).

— **Quels membres de la famille sont sollicités pour aider les enfants dans leur scolarité ?**

Pour dégager le profil des membres du réseau familial qui sont sollicités pour aider les enfants dans leur scolarité, on a demandé aux femmes interrogées et à leurs conjoints d'énumérer les parents proches (père/mère, frère/sœur, fils/fille majeurs vivant hors du ménage) qui leur ont apporté une aide financière ou en nature dans la scolarisation des enfants. Cette aide peut être de 3 ordres : frais scolaires, hébergement sans participation aux frais de scolarité et hébergement avec participation aux frais de scolarité. Les résultats révèlent que les membres de la famille qui soutiennent les femmes interrogées et leurs conjoints dans la scolarité des enfants ont des caractéristiques bien spécifiques. En fait, les ménages ouagalais font appel à des membres de leur famille différents selon le type d'aide sollicitée. Ainsi, les caractéristiques des membres qui participent aux frais de scolarité sont bien différentes de celles des membres qui aident les familles en hébergeant leurs enfants ou qui combinent les deux types d'aide (tableau II).

Membres mobilisés pour couvrir les frais de scolarité

Les membres du réseau familial mobilisés pour couvrir les frais de scolarité des enfants sont en grande majorité les frères et les sœurs des femmes interrogées ou de leurs conjoints. Néanmoins, même si la fratrie est très largement représentée parmi les membres de la famille aidant pour les frais scolaires (66 %), elle l'est moins que sa part réelle dans la famille (80 %), telle que définie dans l'enquête (parents, fratrie, enfants), ou que parmi les membres de la famille qui n'apportent aucune aide (82 %). Cela s'explique par une participation plus faible des sœurs de la femme ou de son conjoint (les tantes des enfants scolarisés). Les frères (les oncles des enfants scolarisés) sont autant représentés parmi les membres qui aident que parmi ceux qui n'aident pas.

Les enfants majeurs vivant en dehors du ménage sont fortement sollicités pour contribuer aux frais scolaires, en particulier les fils, même si les filles sont également mises à contribution : environ 10 % des enfants majeurs participent aux frais scolaires de leurs cadets, comparativement à 3 % des membres de la famille. Les enfants majeurs sont par conséquent trois fois plus représentés parmi les membres qui participent aux frais scolaires (ils représentent 29 % de ces membres) qu'ils ne le sont dans la famille (10 %).

TABLEAU II

Caractéristiques des membres du réseau familial selon l'aide effectivement apportée

Caractéristiques du membre du réseau familial		Aide effective				Total	Significativité des différences					
		(1) FS	(2) H	(3) FS+H	(4) Pas d'aide		(1) - (2)	(1) - (3)	(1) - (4)	(2) - (3)	(2) - (4)	(3) - (4)
Sexe	Femme	38,3	51,4	38,8	51,1	52,9	*	ns	*	*	ns	*
	Homme	61,7	48,6	61,2	48,9	47,1	*	ns	*	*	ns	*
Relation avec Ego	Père ou mère	5,3	41,6	27,1	7,8	8,2	*	*	ns	*	*	*
	Frère ou sœur	65,7	51,0	58,9	82,4	79,8	*	ns	*	ns	*	*
	Enfant majeur	29,0	7,4	14,0	9,8	12,0	*	*	*	ns	ns	ns
	Père femme	1,5	10,3	6,0	2,0	1,9	*	*	ns	ns	*	*
	Père conjoint	0,3	4,1	2,5	0,6	0,5	*	ns	ns	ns	*	ns
	Mère femme	3,1	19,6	13,2	3,8	4,4	*	*	ns	ns	*	*
	Mère conjoint	0,4	7,7	5,4	1,3	1,3	*	*	*	ns	*	*
	Frère femme	30,4	17,5	23,2	27,1	26,5	*	ns	ns	ns	*	ns
	Frère conjoint	14,0	14,1	23,1	15,4	13,6	ns	*	ns	ns	ns	*
	Sœur femme	15,2	9,1	6,0	25,6	26,9	ns	*	*	ns	*	*
	Sœur conjoint	6,0	10,2	6,7	14,3	12,9	ns	ns	*	ns	ns	*
	Fils femme/conjoint	15,4	2,6	6,4	3,7	4,5	*	*	*	ns	ns	ns
	Fille femme/conjoint	13,6	4,8	7,5	6,1	7,5	*	ns	*	ns	ns	ns
Fréquence des rapports	Une fois/mois	94,1	94,9	93,9	85,1	86,8	ns	ns	*	ns	*	*
Distance avec Ego (en km)	0-5	37,7	19,5	23,1	25,6	23,2	*	*	*	ns	ns	ns
	6-20	26,9	17,5	24,7	23,6	21,3	*	ns	ns	ns	ns	ns
	21-100	14,4	29,8	14,6	23,5	19,8	*	ns	*	*	ns	*
	> 100	21,0	33,2	37,6	27,3	35,7	*	*	*	ns	ns	*
Lieu de résidence	Ouagadougou	53,7	33,1	38,6	40,9	42,2	*	*	*	ns	ns	ns
	Bobo-Dioulasso	3,2	7,0	4,2	3,1	3,1	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	Autre ville	11,5	12,1	17,4	9,5	10,3	ns	ns	ns	ns	ns	*
	Village	15,2	41,9	31,6	34,3	32,7	*	*	*	ns	ns	ns
	Étranger	16,3	5,8	8,3	12,3	11,7	*	*	ns	ns	*	ns
Statut marital	Célibataire	14,4	5,5	4,1	17,5	19,1	*	*	ns	ns	*	*
	Marié(e) - mariage monogame	60,9	47,1	55,4	56,6	56,6	*	*	ns	ns	*	ns
	Marié(e) - mariage polygame	14,8	25,9	22,0	16,4	14,5	*	ns	ns	ns	*	ns
	Union libre	3,2	1,0	2,7	1,8	1,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	Divorcé(e)/séparé(e)	1,5	1,3	1,2	1,3	1,2	ns	ns	ns	ns	ns	*
	Veuf/ve	5,2	19,2	14,6	6,4	6,8	*	*	ns	ns	*	*

SUITE -

TABLEAU II – SUITE

Caractéristiques du membre du réseau familial		Aide effective				Total	Significativité des différences					
		(1) FS	(2) H	(3) FS+H	(4) Pas d'aide		(1) - (2)	(1) - (3)	(1) - (4)	(2) - (3)	(2) - (4)	(3) - (4)
Statut de chef de ménage (CM)	CM sans enfant	16,9	18,8	12,9	13,7	47,5	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	CM 1-2 enfants <18 ans	30,3	17,7	27,1	19,4	13,3	*	ns	*	ns	ns	*
	CM 3-5 enfants <18 ans	22,3	18,0	24,7	16,5	18,6	ns	ns	*	ns	ns	*
	CM +5 enfants <18 ans	6,1	8,8	13,4	5,2	15,4	ns	*	ns	ns	ns	*
	Pas de CM	24,5	36,6	21,9	45,1	5,0	*	ns	*	*	*	*
Niveau scolaire	Jamais scolarisé	41,0	69,3	51,4	59,9	56,7	*	ns	*	*	*	*
	Primaire	24,2	11,7	20,6	23,3	23,7	*	ns	ns	ns	*	ns
	Secondaire 1 ^{er} cycle	17,5	9,9	13,2	10,3	11,6	*	ns	*	ns	ns	ns
	Secondaire 2 ^e cycle	10,1	4,4	9,9	3,8	4,8	*	ns	*	*	ns	*
	Supérieur	7,2	4,6	4,9	2,7	3,2	ns	ns	*	ns	ns	ns
Statut professionnel	Indépendant	47,7	29,2	40,8	44,1	41,4	*	ns	ns	*	*	ns
	Salarié du public	16,8	7,2	18,5	4,5	5,1	*	ns	*	*	ns	*
	Salarié du privé	10,9	3,5	6,8	4,1	4,4	*	ns	*	ns	ns	ns
	Employeur/patron	2,3	1,2	4,0	1,0	1,3	ns	ns	ns	ns	ns	*
	Aide familial/apprenti	1,4	1,9	1,4	2,9	3,0	ns	ns	*	ns	ns	*
	Inactif/au foyer	19,8	56,4	28,3	41,3	42,5	*	ns	*	*	*	*
	Chômeur	1,1	0,6	0,3	2,1	41,4	ns	ns	*	ns	*	*

Source : Calculs des auteure et auteur à partir de OPO-Demtrend, 2012.

Notes : FS=Frais scolaires, H=Hébergement, FS+H=Frais scolaires et Hébergement, CM=Chef de ménage;

* : différence significative au seuil de 5 % ; ns : différence non significative.

Les membres de la famille qui participent aux frais scolaires ont plus souvent des enfants que ceux qui n'apportent pas d'aide du tout, mais pas au-delà d'un certain nombre, qui se situe autour de 5, et les chefs de ménage sont plus représentés parmi les membres contribuant aux frais scolaires que parmi les membres n'y aidant pas.

Une autre caractéristique des membres de la famille participant aux frais de scolarité est qu'ils entretiennent des liens forts avec la femme ou son conjoint. Granovetter (1973) définit la force du lien comme une combinaison de temps partagé, d'intensité émotionnelle, d'intimité ou de confiance mutuelle et de réciprocité (Granovetter, 1973, p. 1361, notre traduction). L'enquête ne permet pas de définir la force des liens dans toutes ses dimensions, mais seulement de l'estimer par la fréquence des contacts et la distance géographique. Les rapports entre la femme interrogée ou son conjoint et les membres de leur famille participant aux frais scolaires de leurs enfants sont significativement plus fréquents que ceux entretenus avec les

membres de la famille qui n'aident pas, et la distance qui les sépare est plus faible. Plus de la moitié (54 %) des membres qui contribuent aux frais de scolarité habitent à Ouagadougou, et presque deux sur cinq (38 %) habitent à moins de 5 km. Ces proportions sont respectivement de 41 % et de 26 % pour les membres qui n'aident pas.

Enfin, les membres participant aux frais de scolarité disposent de plus de ressources, pour reprendre le concept de Lin (1995). Lin, dans sa théorie des ressources sociales, définit les ressources comme « des biens dont la valeur est déterminée socialement et dont la possession permet à l'individu de survivre ou de préserver des acquis. [...] Ces ressources peuvent être acquises (l'éducation, le prestige ou l'autorité) ou héritées (l'appartenance ethnique, le sexe, parfois la religion ou les ressources des parents) » (Lin, 1995, p. 687). Nos résultats montrent que les membres de la famille actifs pour ce type d'aide sont plus éduqués que les autres. Plus d'un tiers d'entre eux (34,8 %) ont au moins un niveau secondaire. Cette proportion n'est que de 17 % pour les membres qui n'aident pas et de 19 % pour l'ensemble des membres de la famille. Ils occupent plus souvent des postes stables, et la probabilité qu'ils soient salariés du secteur public est presque quatre fois plus élevée que pour les membres qui n'apportent aucune aide⁵. Des études ont montré que le salariat dans le secteur public au Burkina Faso procure, en plus d'un statut élevé, les meilleures conditions de travail et les meilleurs revenus (Bocquier et al., 2010). Ainsi, plus de 25 % des membres de la famille qui procurent ce type d'aide sont salariés du public ou du privé (28 % au public et 9 % au privé pour les membres qui n'aident pas). Enfin, seulement 22 % sont inactifs, chômeurs ou aides familiaux/apprentis, contre 46 % pour ceux qui n'apportent aucune aide.

Membres qui fournissent un hébergement, mais sans pouvoir aux frais de scolarité

Les membres de la famille qui hébergent les enfants du ménage le temps de leur scolarité ont un profil bien différent de ceux qui participent aux frais de scolarité. Les parents de la femme interrogée ou de son conjoint, soit les grands-parents des enfants scolarisés, sont les principales personnes qui accueillent les enfants durant leur scolarité, après la fratrie. En effet, les frères et sœurs représentent 51 % des membres hébergeant les enfants, mais cette proportion est bien en deçà de leur représentation parmi les membres de la famille (81 %). À l'inverse, les grands-parents représentent 42 % des membres fournissant un hébergement, alors que leur part n'est que de 9 % dans la famille. À Ouagadougou, cette pratique de confier les enfants à leurs grands-parents pourrait s'expliquer par la saturation des écoles publiques, en particulier dans les quartiers étudiés. Plutôt que de scolariser les enfants dans des écoles privées coûteuses et dont la qualité n'est pas garantie, les parents préfèrent les envoyer chez leurs grands-parents, qui souvent habitent dans un village où l'offre scolaire est moins saturée.

Les chefs de ménage sont plus représentés parmi les membres qui accueillent un enfant (63 %) que parmi ceux qui n'apportent aucune aide à la scolarité (55 %), alors que c'est l'inverse pour les célibataires. Ce résultat rejoint celui de Richard Akresh sur les pratiques de confiage au Burkina Faso (lié ou non à la scolarisation). En s'intéressant aux pratiques de confiage dans la province de Bazega, l'auteur montre que la

5 Un membre de la famille sur dix occupant un poste dans la fonction publique contribue aux frais scolaires.

stabilité matrimoniale est un facteur important du confiage, puisque les célibataires se voient moins confier des enfants que les couples (Akresh, 2005). La proportion de veufs et veuves est également élevée parmi les membres hébergeant un enfant, très probablement du fait du nombre important des parents parmi les aidant de cette catégorie. Un résultat surprenant de l'enquête est que l'état matrimonial du membre accueillant a un effet inverse selon qu'il est polygame ou monogame : les personnes monogames sont sous-représentées par rapport à leur part dans la famille en général, alors que les mariés polygames sont surreprésentés.

Bien que les contacts soient également très fréquents entre les membres qui accueillent les enfants scolarisés et la femme ou son conjoint, la proximité géographique n'est pas déterminante. Seulement 33 % d'entre eux vivent à Ouagadougou, alors que 42 % vivent dans un village. En cela, les membres qui hébergent ne sont pas très différents de ceux qui n'apportent pas d'aide pour la scolarité des enfants. En revanche, comparés à ceux qui participent aux frais scolaires (colonne (1)-(2) du tableau I), ils habitent plus souvent dans un village et moins fréquemment à Ouagadougou, et ce, de façon statistiquement significative.

Une autre caractéristique de ceux qui hébergent les enfants scolarisés est qu'ils ont un niveau scolaire plus faible que les autres membres de la famille : plus des deux tiers d'entre eux n'ont jamais été scolarisés. Cela s'explique en partie par la surreprésentation des grands-parents parmi les personnes offrant l'hébergement. Nés pour la plupart pendant l'époque coloniale, ils ont vécu l'âge scolaire à une période où les taux de scolarisation étaient très faibles au Burkina Faso.

La forte proportion de grands-parents parmi ces membres explique également la surreprésentation des inactifs et des femmes au foyer. Un résultat intéressant est que ceux qui fournissent un hébergement ont une probabilité plus faible d'être travailleurs indépendants que les autres. Alors que le statut d'indépendant est généralement associé à une plus grande vulnérabilité et à des revenus plus faibles, ce résultat suggère qu'une certaine stabilité professionnelle, au-delà de la stabilité maritale, est requise pour accueillir un enfant pendant sa scolarité.

Membres qui fournissent un hébergement tout en pourvoyant aux frais de scolarité

Participer aux frais de scolarité en plus d'héberger un enfant scolarisé ne change pas sensiblement la composition des membres en termes de relation entretenue avec la femme ou son conjoint, ou de lieu de résidence par rapport aux membres qui ne font qu'héberger les enfants. Là encore, la fratrie est sous-représentée, et les parents, surreprésentés, au regard des membres qui n'aident pas, mais dans une moindre mesure. Eux aussi sont moins souvent célibataires et plus souvent veufs ou veuves. Cependant, par rapport à ceux qui offrent un hébergement simple, ils sont moins souvent ruraux et habitent plus souvent dans des villes éloignées, même si les différences ne sont pas statistiquement significatives.

Les caractéristiques liées aux ressources de ces membres sont en revanche plus proches de celles des membres pourvoyant uniquement aux frais scolaires. Le niveau scolaire des membres offrant simultanément les deux types d'aide est plus élevé que chez ceux n'offrant aucune aide ou seulement l'hébergement, avec une proportion significativement plus faible de personnes jamais scolarisées (51 % contre 60 % et 69 % respectivement), et une proportion plus élevée de membres dotés d'une

éducation secondaire du 2^e cycle (10 % contre 4 %). Les salariés du public sont sur-représentés et dans une large mesure, puisque presque 20 % de ceux qui combinent ces deux types d'aide sont salariés du public. À l'inverse, les inactifs et les femmes aux foyers sont sous-représentés.

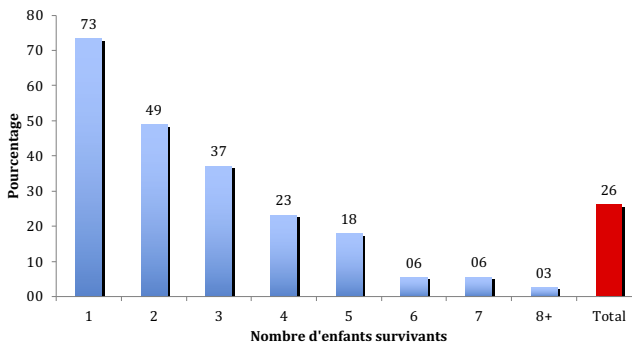
Ainsi, la stabilité matrimoniale et l'éloignement géographique sont requis pour une offre d'hébergement, que ce soit avec ou sans participation aux frais scolaires. Mais la participation aux frais scolaires ajoute une conséquence supplémentaire, celle de jouir d'un certain statut social et supposément d'un niveau de vie suffisant.

— L'entraide familiale pour la scolarisation des enfants a-t-elle un effet sur les intentions de fécondité des mères ?

La figure 1 présente la proportion des femmes âgées de 35 à 49 ans qui déclarent vouloir d'autres enfants selon la taille de leur descendance actuelle. Il en ressort que plus d'une femme sur quatre (26,2 %) souhaite avoir d'autres enfants. Comme on pouvait s'y attendre, le désir d'enfants supplémentaires diminue avec le nombre d'enfants déjà nés et toujours vivants, mais reste tout de même élevé chez les femmes ayant déjà de nombreux enfants. En effet, parmi celles ayant 5 enfants, 18,1 % en veulent un sixième, et parmi celles qui en ont 7, près de 6 % en veulent un huitième. Au regard des coûts élevés que peut occasionner la prise en charge d'un nombre élevé d'enfants en ville (logement, nourriture, santé, scolarisation...), on peut se demander si ces intentions élevées de fécondité ne sont pas entretenues par l'entraide familiale.

FIGURE 1

Proportion de femmes qui déclarent vouloir au moins un autre enfant selon leur nombre d'enfants survivants



Source : Calcul des auteure et auteur à partir de OPO-Demtrend, 2012.

Pour tester cette hypothèse, nous avons calculé la proportion des femmes qui souhaitent avoir encore d'autres enfants selon l'aide potentielle et l'aide effective du réseau familial (figure 2). On note que le fait pour la femme de savoir qu'elle peut être aidée par sa famille élargie en cas de besoin pour scolariser ses enfants est positivement corrélé à ses intentions de fécondité. En effet, la proportion des femmes qui déclarent vouloir encore d'autres enfants est de 26 % chez celles qui disent qu'elles peuvent être aidées par leur famille élargie pour les frais de scolarité de leurs enfants

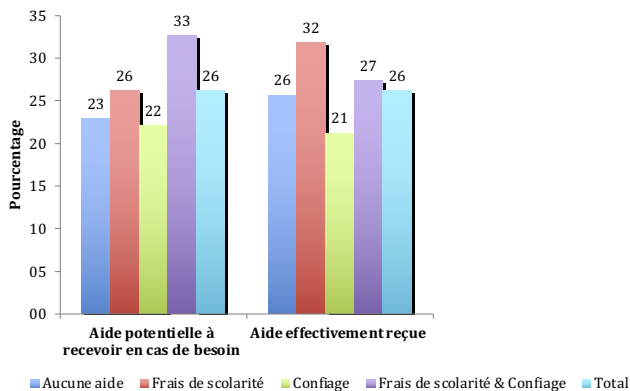
en cas de besoin, contre 23 % chez celles qui n'attendent aucune aide de leur réseau familial. Cette proportion atteint 33 % chez les femmes qui disent pouvoir compter sur leur famille élargie à la fois pour les frais scolaires et pour le confiage de leurs enfants.

Si l'aide potentielle concerne l'ensemble des femmes, quel que soit leur degré de contrainte financière, on peut supposer que l'aide effective touche les femmes qui font face à une contrainte financière plus forte les obligeant à mobiliser leur réseau familial. Cette contrainte financière devrait les amener à désirer moins d'enfants supplémentaires que les autres, puisqu'elles éprouvent déjà des difficultés à prendre en charge leurs enfants existants. Cependant, les résultats infirment un tel comportement, car la corrélation positive observée entre l'aide potentielle et les intentions de fécondité est également observée avec l'aide effectivement reçue. En effet, le désir d'avoir des enfants supplémentaires est plus élevé chez les femmes qui ont bénéficié d'un soutien de la parentèle élargie pour les frais scolaires (32 %) que chez celles qui n'en ont pas reçu (26 %)

Un autre résultat qui mérite d'être relevé est le fait que le confiage (potentiel ou effectif) des enfants aux membres du réseau familial sans que ces derniers participent (potentiellement ou effectivement) aux frais de scolarité n'est pas associé à des intentions élevées de fécondité chez les femmes. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces femmes intègrent les coûts d'éducation de leurs enfants dans leurs décisions de fécondité. Ayant confié leurs enfants pour motifs de scolarisation, mais sans participation de la parentèle au paiement de la scolarité, les frais scolaires et les autres coûts connexes tombent directement sur les parents biologiques, ce qui peut les décourager à vouloir beaucoup d'autres enfants.

FIGURE 2

Proportion de femmes qui déclarent vouloir au moins un autre enfant selon le type d'aide reçue ou à recevoir en cas de besoin pour la scolarisation de leurs enfants



Source : Calcul des auteure et auteur à partir de OPO-Demtrend, 2012.

Note : Les différences sont statistiquement significatives au seuil de 1%.

Ces résultats révèlent que l'appui de la famille élargie aux membres moins nantis du réseau familial dans la prise en charge de leur descendance est un facteur encourageant la continuation de la fécondité au-delà d'un certain nombre d'enfants.

Cependant, l'analyse bivariée n'est pas suffisante pour conclure que l'entraide familiale influence positivement les intentions de fécondité des bénéficiaires, car les femmes qui reçoivent de l'aide et celles qui n'en reçoivent ont des profils différents (Bougma et al., 2014). Par ailleurs, les décisions de fécondité peuvent être corrélées à d'autres caractéristiques qu'il convient de vérifier.

Le tableau III présente les résultats de l'analyse multivariée prenant en compte l'ensemble des variables retenues. L'effet de l'aide potentielle (ou attendue) du réseau familial en termes de scolarisation des enfants sur les intentions de fécondité est estimé par le modèle 1, et celui de l'aide effective est estimé par le modèle 2. Les résultats obtenus confirment ceux observés lors de l'analyse bivariée. Qu'elle soit potentielle ou effective, l'entraide familiale est positivement corrélée au désir d'enfants supplémentaires. Les femmes qui peuvent compter sur leur famille pour héberger leurs enfants avec une participation des membres du réseau familial dans le paiement des frais de scolarité ont 53 % plus de chances de vouloir d'autres enfants que celles qui n'attendent aucune aide de la famille élargie. De même, celles qui ont reçu un appui de la famille élargie dans le paiement des frais de scolarité de leurs enfants ont 57 % plus de chances de vouloir d'autres enfants que les femmes qui n'en ont pas reçu. Ainsi, plus une femme attend ou reçoit de l'aide de son réseau familial ou de celui de son conjoint, plus elle a tendance à vouloir d'autres enfants. Une interprétation de ce résultat est que les femmes anticipent ou utilisent le soutien de la famille élargie pour maximiser la taille de leur descendance dans les quartiers périphériques de Ouagadougou.

TABLEAU III

Rapports de cotes multivariés (*odds ratios*) sur le désir d'au moins un enfant supplémentaire chez les femmes de 35 à 45 ans

Variables explicatives	Odds ratios sur le désir d'au moins un enfant supplémentaire (Std. Err. ajustés)		
	Effets bruts	Modèle 1	Modèle 2
Aide potentielle pour la scolarisation			
Aucune aide (r)	1,000	1,000	-
Frais scolaires	1,199 (0,217)	0,997 (0,201)	-
Confiage	0,959 (0,178)	1,034 (0,217)	-
Frais scolaires et confiage	1,633 (0,205)***	1,534 (0,217)**	-
Aide effective pour la scolarisation			
Aucune aide (r)	1,000	-	1,000
Frais scolaires	1,352 (0,221)†	-	1,556 (0,300)*
Confiage	0,781 (0,219)	-	0,937 (0,282)
Frais scolaires et confiage	1,094 (0,237)	-	1,076 (0,243)

SUITE –

TABLEAU III – SUITE

Variables explicatives	Odds ratios sur le désir d'au moins un enfant supplémentaire (Std. Err. ajustés)		
	Effets bruts	Modèle 1	Modèle 2
Nombre d'enfants survivants	0,539 (0,022)***	0,502 (0,023)***	0,503 (0,023)***
Lieu de résidence			
Quartier non loti	1,376 (0,154)**	1,249 (0,220)	1,319 (0,230)
Quartier loti (r)	1,000	1,000	1,000
Statut socio-économique			
Quintile 1 (r)	1,000	1,000	1,000
Quintile 2	1,043 (0,184)	1,016 (0,206)	1,024 (0,208)
Quintile 3	0,994 (0,169)	0,907 (0,200)	0,928 (0,204)
Quintile 4	0,904 (0,160)	0,816 (0,212)	0,820 (0,215)
Quintile 5	0,962 (0,164)	0,538 (0,154)**	0,586 (0,167)†
Âge	0,785 (0,014)***	0,785 (0,014)***	0,785 (0,014)***
Niveau d'instruction			
Aucun	1,000	1,000	1,000
Primaire	1,226 (0,180)	1,286 (0,210)	1,260 (0,208)
Secondaire ou plus	2,0952 (0,287)***	1,791 (0,326)**	1,814 (0,332)**
Groupe ethnique			
Mossi (r)	1,000	1,000	1,000
Non Mossi	1,007 (0,157)	0,725 (0,133)†	0,731 (0,134)†
Religion			
Musulmane (r)	1,000	1,000	1,000
Chrétienne	0,712 (0,079)**	0,535 (0,067)***	0,541 (0,068)***
Durée de résidence à Ouagadougou			
0-9 ans (r)	1,000	1,000	1,000
10-19 ans	1,279 (0,247)	1,107 (0,248)	1,128 (0,249)
20 ans et +	0,801 (0,137)	0,758 (0,149)	0,753 (0,147)
État matrimonial			
Non mariée (r)	1,000	1,000	1,000
Mariée	1,852 (0,371)**	3,148 (0,613)***	3,337 (0,649)***
N	2 486	2 486	2 486

Source : Calculs des auteure et auteur à partir de OPO-DemTrend, 2012.

Note : Seuils de significativité : *** p < 0,001; ** p < 0,01; * p < 0,05; † p < 0,10.

Le tableau IV compare l'effet de l'entraide familiale (aide potentielle et aide effective) aux effets des autres variables explicatives sur les intentions de fécondité. Cette comparaison est obtenue en calculant les contributions des différentes variables explicatives à partir de la statistique appelée pseudo R2. Bien que cette statistique

soit approximative⁶, le classement des variables obtenues à partir d'elle fournit une indication de l'importance relative de chacune d'elles dans l'estimation des modèles. Il en ressort que l'aide familiale pour la scolarisation, qu'elle soit potentielle ou effective, occupe le cinquième rang (après les variables de la place dans le parcours de vie [nombre d'enfants, âge, statut matrimonial] et la religion) et qu'elle est suivie du niveau d'instruction. On sait à quel point le niveau d'instruction des femmes est pensé comme le facteur de la baisse du taux de fécondité en Afrique : on voit ici que son rôle est moins important que l'aide potentielle du réseau familial. Cela montre que l'ajout des données sur cette dimension familiale dans les enquêtes nationales sur la fécondité permettra d'avoir une meilleure compréhension des comportements reproducteurs.

TABLEAU IV

Contribution des variables explicatives associées au désir d'enfants supplémentaires

Variable	Modèle 1		Modèle 2	
	Contribution (%)	Rang	Contribution (%)	Rang
Nombre d'enfants survivants	53,0	1	52,3	1
Âge	31,9	2	33,2	2
État matrimonial	6,6	3	7,1	3
Religion	3,4	4	3,2	4
Aide potentielle pour la scolarisation	2,1	5	-	-
Aide effective pour la scolarisation	-	-	1,7	5
Niveau d'instruction	1,0	6	1,0	6
Statut socio-économique	1,5	7	1,0	7
Groupe ethnique	0,3	8	0,3	8
Durée de résidence à Ouagadougou	0,2	9	0,3	9
Lieu de résidence	0,0	10	0,1	10
Total	100,0	-	100,0	-

Source : Calcul des auteure et auteur à partir de OPO-DemTrend, 2012.

6 Dans la régression linéaire, il existe une statistique couramment appelée R^2 qui fournit le pouvoir explicatif du modèle considéré. Les contributions des différentes variables explicatives sont obtenues uniquement à partir du pouvoir explicatif (R^2) du modèle pas à pas classique. Dans la régression logistique, par contre, il n'existe pas d'équivalent de cette statistique (R^2). Pour y remédier, nous avons procédé comme dans la régression linéaire en calculant une statistique similaire (appelé pseudo R^2) à partir de la statistique du khi-deux.

CONCLUSION

La présente étude visait à répondre à deux questions précises, à savoir quels membres de la famille de la femme ou de celle de son conjoint sont sollicités pour aider les enfants dans leur scolarité, et comment cette entraide familiale influence les décisions de fécondité des femmes bénéficiaires.

Les résultats révèlent que les caractéristiques des membres qui participent aux frais de scolarité sont bien différentes de celles des membres qui aident les familles en hébergeant leurs enfants ou qui combinent les deux types d'aide. Les enfants majeurs vivant à l'extérieur du ménage, en particulier les fils, sont fortement sollicités pour contribuer aux frais scolaires, alors que les parents de la femme interrogée ou de son conjoint, c'est-à-dire les grands-parents des enfants scolarisés, sont fortement impliqués dans l'accueil des enfants durant leur scolarité. Toutefois, la fratrie, c'est-à-dire les oncles et les tantes des enfants restent les principaux pourvoyeurs d'aide, quelle qu'elle soit. En outre, l'examen des ressources du réseau selon le type d'aide apportée a révélé que le fait d'être marié ou non et l'éloignement géographique favorisent l'hébergement, que ce soit avec ou sans participation aux frais scolaires. Mais la participation aux frais scolaires ajoute une conséquence, celle de jouir d'un certain statut social et supposément d'un niveau de vie suffisant.

Cette entraide familiale a un effet important sur les décisions de fécondité des femmes. En effet, la participation des membres de la famille élargie aux frais scolaires, qu'elle soit potentielle ou effective, a un effet positif sur le désir d'enfants supplémentaires. Ce résultat suggère que ce n'est pas l'aide à la scolarisation des enfants en tant que telle qui encourage de manière mécanique les couples à vouloir plus d'enfants, mais que les couples veulent beaucoup d'enfants lorsqu'ils appartiennent à des réseaux familiaux élargis où les échanges entre membres sont attendus (échanges de tous genre, et non seulement pour les frais de scolarisation). Dans un tel contexte, le mécanisme sous-jacent serait des préférences de fécondité fortes chez tous les membres des familles élargies. Cependant, pour vérifier une telle hypothèse, des données supplémentaires sur les autres types d'échanges matériels et émotionnels entre les différents membres de la famille élargie sont nécessaires, de même que celles sur leur fécondité et leurs intentions de fécondité. Un autre résultat qui mérite d'être relevé est que la possibilité d'héberger les enfants sans aide matérielle (surtout chez les grands-parents) n'est pas associée aux intentions de fécondité. Cela suggère que l'hébergement des enfants (sans prise en charge) est peut-être un phénomène nouveau, qui se développe indépendamment de la nature des liens avec la famille élargie.

Un des enseignements de cette étude est que la prise en compte de la structure de la famille élargie est essentielle dans les études sur la baisse de la fécondité. Par conséquent, pour mieux comprendre les décisions encadrant le maintien ou la baisse de la fécondité, il est utile de collecter, lors des enquêtes nationales sur la fécondité, des données sur les réseaux personnels des femmes et de leurs conjoints en faisant ressortir les relations potentielles de soutien matériel, émotionnel et d'influence qui existent entre les différents membres appartenant à ces réseaux.

L'étude comporte quelques limites, qui doivent être relevées. En effet, elle a concerné cinq quartiers périphériques de Ouagadougou qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la ville. Par conséquent, les résultats ne sont pas systématiquement généralisables à l'ensemble de ce milieu. En outre, les quartiers périphériques

son est en général vulnérables, et cette vulnérabilité peut conduire à sous- ou surestimer l'effet du réseau familial sur les intentions de fécondité dans la mesure où il est probable que les réseaux familiaux des résidents de l'OPO soient plus pauvres, mais aussi plus enclins à valoriser la fécondité que ceux des autres résidents de la ville. Enfin, l'aide familiale a été mesurée seulement sous l'angle de la scolarisation et de manière unidirectionnelle. L'aide que les femmes interrogées ont apportée aux membres de leur réseau ainsi que les autres types d'aides n'ont pas été appréhendées dans cette étude, pas plus que les souhaits de la taille de la famille des membres; éléments qui auraient permis de mieux quantifier le rôle du réseau familial dans les intentions de fécondité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAMAGBO, A. (1997). Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de la région de Sassandra en Côte d'Ivoire. Dans M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin et P. Vimard (dir.), *Ménage et famille en Afrique : approche des dynamiques contemporaines* (p. 301-325). Les Études du Ceped n°15. Ostrom.
- AKRESH, R. (2005). *Risk, network quality, and family structure: Child fostering decisions in Burkina Faso*. IZA Discussion Paper No. 1471. Yale University, Economic Growth Center.
- ANTOINE, P., BOCQUIER, P., GUISSÉ, M., FALL, A. S. et NANITELAMIO, J. (1995). *Les familles dakaroises face à la crise*. Ostrom.
- BALAND, J.-M., BONJEAN, I., GUIRKINGER, C. et ZIPARO, R. (2013). *The economic consequences of solidarity in extended families*. Working paper. Université de Namur.
- BALAND, J.-M., BONJEAN, I., GUIRKINGER, C. et ZIPARO, R. (2016). The economic consequences of mutual help in extended families. *Journal of Development Economics*, 123, 38-56. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2016.07.004>
- BECKER, G. S., & LEWIS, H. G. (1973). On the interaction between the quantity and quality of children. *Journal of political Economy*, 81(2, Part 2), S279-S288.
- BOCQUIER, P., NORDMAN, C. J. et VESCOVO, A. (2010). Employment vulnerability and earnings in urban West Africa. *World Development*, 38(9), 1297-1314. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.02.011>
- BOUGMA, M., PASQUIER-DOUMER, L., LEGRAND, T. K. et KOBIANE, J.-F. (2014). Fécondité et scolarisation à Ouagadougou : le rôle des réseaux familiaux. *Population*, 69(3), 433-462. <https://doi.org/10.3917/popu.1403.0433>
- CALDWELL, J. C. (1976). Toward A Restatement of Demographic Transition Theory. *Population and Development Review*, 2(3/4), 321-366. <https://doi.org/10.2307/1971615>
- CALDWELL, J. C. (2005). Notes and commentary. On net Intergenerational Wealth Flows: An Update. *Population and Development Review*, 31(4), 721-740. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2005.00095.x>
- DOZON, J.-P. (1986). En Afrique, la famille à la croisée des chemins. Dans A. Burguière, Ch. Klapisch-Zuber, M. Segalen et F. Zonabend (dir.), *Histoire de la famille* (Tome 2 Le choc des modernités, p. 301-337). Armand Colin.
- FRINI, O. (2014). The Familial Network Influence on Fertility Behaviour in Tunisia. *Journal of Economic and Social Research*, 16(1), 37-70.
- GOMES, M. (1984). Family size and educational attainment in Kenya. *Population and Development Review*, 10(4), 647-660. <https://doi.org/10.2307/1973285>
- GRANOVETTER, M. S. (1973). The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380. <http://www.jstor.org/stable/2776392>

- LESTHAEGHE, R. J. (dir.). (1989) *Reproduction and social organization in sub-Saharan Africa*. University of California Press.
- LIN, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue française de sociologie*, 36(4), 685-704. DOI:10.2307/3322451
- LLOYD, C. B. et BLANC, A. K. (1996). Children's schooling in sub-Saharan Africa: The role of fathers, mothers, and others. *Population and Development Review*, 22(2), 265-298. <https://doi.org/10.2307/2137435>
- LOCOH, T. (1995). *Familles africaines, population et qualité de la vie*. Les Dossiers du CEPED, n°31. https://archives.ceped.org/integral_publication_1988_2002/dossier/pdf/dossiers_cpd_31.pdf
- LOCOH, T. et MOUVAGHA-SOW, M. (2005). *Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest?* [communication orale]. XXVe Congrès international de la population, Tours, France.
- MIMCHÉ, H. (2010). *Démographie de la famille et des ménages* [notes de cours]. IFORD, Yaoundé.
- VIMARD, P. et VIGNIKIN, K. (2005). Familles et changements familiaux au Nord et au Sud. Dans P. Vimard et K. Vignikin (dir.), *Familles au Nord, familles au Sud* (p. 11-27). Academia Bruylant.